



Arrêté temporaire n° 2023-311
Portant réglementation de la circulation

CHEMIN DU CHALET DE VASOUY

Monsieur Le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1 et R. 413-1,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,

VU la demande en date du 07/07/2023 émise par MICHEL BOISSEL demeurant TSA 70011 - CHEZ SOGELINK 69134 représentée par Jennifer BOISSEL aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux de Maintenance du réseau orange en cas de panne client sur réseau existant avec ouverture de fouille rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 24/07/2023 au 04/08/2023 CHEMIN DU CHALET DE VASOUY,

ARRÊTE

Article 1

À compter du 24/07/2023 et jusqu'au 04/08/2023, de 8h00 à 17h00, hors week-end et jours fériés, les prescriptions suivantes s'appliquent 95 CHEMIN DU CHALET DE VASOUY :

- La circulation est alternée par B15+C18 ou K10 ;
- Le dépassement des véhicules, autres que les deux-roues, est interdit aux poids lourds et véhicules légers ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 ;
- La circulation devra être maintenue en permanence.

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, MICHEL BOISSEL.

Article 3

De l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 4

La réfection du revêtement de surface sera effectué à l'identique par la Société intervenante, dès la fin des travaux, conformément à l'état des lieux fait par le Bureau des Services Techniques de la Mairie de Honfleur.

Fait à Honfleur, le **17 JUL. 2023**
Monsieur le Maire de Vasouy

Michel ROTROU



DIFFUSION:

- MICHEL BOISSEL
- Adjoint à la Circulation et au Stationnement
- Monsieur le Commandant de Police, Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie, Messieurs les Responsables du Centre Technique, de la Police Municipale et du Centre de Secours.